

PARIS. Le 10 mai 1917.
L'Assemblée nationale s'est réunie hier matin à 10 heures.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de l'Intérieur a pris des mesures de sécurité.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil des ministres a tenu une séance.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a reçu les chefs de corps.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a inspecté les troupes.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le conseil de guerre a condamné à mort le capitaine Dreyfus.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le ministre de la Guerre a annoncé la nomination de nouveaux officiers.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le Sénat a voté la loi relative à l'organisation des armées.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le président de la République a reçu les ministres.

PARIS. Le 10 mai 1917.
Le généralissime a inspecté les troupes à la frontière.